



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

COMPOSITION DE LA COMMISSION AU 1^{er} JUILLET 2022

- 10 membres : 4 membres élus + 6 membres cooptés
- Président : Louis SAINT YGNAN (élu)
- Secrétaire : Guy VAVASSORI (coopté)
- Membres actifs : Olivier BIERER (coopté), Guy GLARIA (élu), Morgane LECLERCQ (cooptée)
Françoise MEDIAMOLE (élue), Jacques ROUZAUD (coopté), Eric SAGE (élu), Georges SENTIS (coopté), Alex VIGNEAUX (coopté).

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA SAISON 2022/2023

Huit dossiers examinés :

- 06/07/2022 (séance restreinte) : 1 dossier règlementaire, jugé irrecevable en la forme par la Commission.
- 03/11/2022 (séance plénière) : 1 dossier disciplinaire, infirmant partiellement sur le fond la décision de première instance.
- 03/11/2022 (séance restreinte) : 1 dossier règlementaire, jugé irrecevable en la forme par la Commission.
- 02/12/2022 (séance plénière) : 1 dossier disciplinaire, infirmant partiellement sur le fond la décision de première instance.
- 11/01/2023 (séance plénière) : 1 dossier disciplinaire, infirmant partiellement sur le fond la décision de première instance.
- 27/01/2023 (séance plénière) : 1 dossier disciplinaire, confirmant en toutes ses dispositions la décision de première instance.
- 16/05/2023 (séance plénière) : 1 dossier disciplinaire, infirmant partiellement sur le fond la décision de première instance.
- 15/06-2023 (séance plénière) : 1 dossier disciplinaire, infirmant partiellement sur le fond la décision de première instance.

Aucun de ces dossiers n'a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif ou de la Commission d'Appel de la Ligue Régionale.

Un dossier a fait l'objet d'une procédure de conciliation auprès du Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.) qui a préconisé les décisions qui avaient été prises par la Commission d'Appel du District.

Le Président de la Commission



Louis SAINT YGNAN